

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

**LUNDI 13 MARS 1916**

Cela n'a pas traîné. M. Dessain, imprimeur de l'archevêché est arrêté, de même que son contremaître et huit typographes. Le gouvernement général n'ose pas frapper directement un prince de l'Église ; cela pourrait provoquer des complications. Il s'abstient aussi de dire que l'imprimeur est arrêté pour avoir collaboré à la publication de la lettre pastorale lue hier. Officiellement ce délit consiste dans la publication d'un écrit non censuré. Mais celui-ci ne porte que le nom de l'auteur. Peu importe ; c'est l'imprimeur qui sera envoyé, en Allemagne.

Une bien étrange organisation, en vérité, que cette censure. Tel civil ou militaire, préposé à l'octroi des autorisations, dit *oui* aujourd'hui ; tel autre, à propos de la même affaire, dira *non* demain.

L'épreuve d'une affiche annonçant un concert de bien-faisance organisé par une société placée sous le haut patronage de la reine des Belges est envoyée à la censure, qui donne, sans

observation, le bon à tirer. Au même moment, le Touring Club soumet l'épreuve d'une circulaire que cette « *Société royale* », placée « *sous la présidence d'honneur du Roi* », se propose d'adresser à ses membres.

Société royale ? Présidence d'honneur du Roi ? Assez, de tout ça ! – hurle un officier. Et il renvoie le porteur.

Mais c'est dans le tripatouillage des idées et des phrases qu'il faut suivre les censeurs. On leur remet les épreuves de conférences prêchées à Bruxelles, depuis le début des hostilités, par le R. P. De Smet. Ils tombent en arrêt sur cette phrase : « *La Belgique prie, par ses prisonniers qui, dans les camps de concentration, reviennent à la pratique de la religion* » et sur une autre qui débute ainsi : « *L'immense calamité dont la Belgique aura été la victime la plus innocente et peut-être la plus glorieuse ...* »

La censure veut bien qu'on imprime « *L'immense calamité dont la Belgique aura été la victime* » mais elle ordonne de biffer « *la plus innocente et peut-être la plus glorieuse ...* »

Quant à l'autre phrase, il faut ou la supprimer ou expliquer dans un renvoi au bas de la page que les camps de concentration sont une invention diabolique du général anglais Kitchener, datant de la guerre anglo-boer ... (1)

(1) Voir suite de cet incident le 14 avril 1916.

Ce serait intéressant de lire ce que dit le journaliste argentin **Roberto J. Payró** à propos de la censure et de la presse censurée en Belgique :

Version originelle **espagnole** :

« *Los alemanes en Bélgica. La prensa durante la Ocupación* », in **La Nación** ; 13/06/1919. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%2019190613.pdf>

Version **française** :

« *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2019190613.pdf>